

## Questions orales

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Pas du tout.

**M. Gillespie:** Il verrait en outre que des sommes considérables ont été affectées à la prospection et à la mise en valeur des ressources. Je parle d'une hausse de l'ordre de plusieurs milliards de dollars. Au contraire du Nouveau parti démocratique, le gouvernement n'entend pas dire aux sociétés où effectuer le forage. Nous croyons que le secteur privé est mieux en mesure d'évaluer les risques et de repérer les puits de pétrole et de gaz naturel.

[Français]

LA POSSIBILITÉ DE DÉCOUVERTE DE PÉTROLE DANS L'EST DU CANADA—LA POSITION DU MINISTRE

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle traite de pétrole, mais dans un autre territoire.

Dans l'édition du mois de mai de la revue *Canadian Petroleum*, on peut lire un article signé par Martin Keely, dans lequel on trouve des données sur des champs importants d'huile et d'essence au Labrador et à Terre-Neuve. Ces données ont été établies par les Forces armées canadiennes, mais elles sont gardées secrètes à la base de Sherness, près de Halifax. Je veux donc demander au ministre s'il ne serait pas plus avantageux pour le Canada d'investir dans un projet de l'Est, où il y a une possibilité de production de 15 milliards de barils, selon les sociétés Gulf Oil et Imperial Oil, soit plus que le double du potentiel du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort. De plus, le ministre peut-il dire à la Chambre si ces données seront bientôt remises à l'industrie canadienne?

[Traduction]

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, si le député parle des renseignements fournis par la société Avionics Equipment à la suite du survol de ces régions par l'avion Argus, ils sont à sa disposition. Mais ce ne sont pas ces renseignements qui peuvent indiquer s'il y a ou non du gaz et du pétrole. J'ai vérifié personnellement il y a une ou deux semaines, lorsqu'on m'a posé une question du même genre. J'ai pu me rendre compte que ces renseignements ne pouvaient pas servir à détecter la présence d'importants gisements d'hydrocarbure au large de ces côtes. La principale raison pour laquelle les choses en sont actuellement au point mort, c'est l'extrême intransigeance dont fait preuve le gouvernement de Terre-Neuve dans la question des permis demandés par le groupe EastCan. Et je soupçonne que cette attitude est due en grande partie à l'influence de l'ancien ministre de l'énergie et des mines de cette province,

[M. Gillespie.]

qui occupe maintenant ici les fonctions de critique du parti conservateur en matière d'énergie.

\* \* \*

## LA CONSOMMATION

LA PRÉSENTATION ERRONÉE DES FAITS DANS LA PUBLICITÉ DU MINISTÈRE DES POSTES—LES MESURES ENVISAGÉES

**M. James Gillies (Don Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Je tiens tout d'abord à lui dire que c'est très sérieusement que je lui pose cette question et que j'espère qu'il va en tenir compte. Elle concerne la présentation erronée des faits liés au programme de distribution «poste garantie» du ministère des Postes. Comme des études effectuées par un certain nombre de gens comme l'échevin Ying Hope et des organisations comme le *Globe and Mail* de Toronto montrent sans aucun doute que le courrier posté un jour n'est pas livré le lendemain, le ministre de la Consommation et des Corporations prendra-t-il des mesures contre le ministre des Postes pour lui demander de mettre un terme à ce genre de publicité trompeuse?

● (1430)

**L'hon. A. C. Abbott (ministre de la Consommation et des Corporations):** Je serai heureux d'étudier sérieusement le point qu'a soulevé le député et de consulter mon collègue.

**M. Gillies:** Est-ce alors la politique du ministre, quand des preuves démontrent qu'il se fait de la publicité trompeuse au pays, que son ministère ne fasse absolument rien à ce sujet et que les sociétés privées qui se livrent à de la publicité trompeuse n'aient pas à s'inquiéter parce que la politique du gouvernement est de permettre au ministère des Postes de se livrer à de la publicité trompeuse alors qu'il ne le permettrait pas au secteur privé?

**M. Abbott:** Je suis certain que le député se rend compte que, légalement et techniquement, un ministère du gouvernement de Sa Majesté ne peut pas en poursuivre un autre, même s'il avait des raisons de le faire. Donc, quand on accuse un ministère du gouvernement de se livrer à de la publicité trompeuse, le mieux que je puisse faire, et j'ai entrepris de le faire, est de m'asseoir avec le ministre et d'examiner la publicité dont il parle et d'étudier la question.

**M. Gillies:** Quand le ministre de la Consommation et des Corporations nous fera-t-il part des mesures qu'il a prises, que je considère tout à fait insuffisantes? Il devrait parler au solliciteur général et trouver des moyens d'obliger le gouvernement à respecter ses engagements. Quand le ministre fera-t-il rapport à la Chambre? Demain? Le ministère des Postes au Canada est une honte.

**Des voix:** Bravo!